

**SIVOM DU LITTORAL DES MAURES
CAVALAIRE-SUR-MER – LA CROIX VALMER**

Département du VAR

Arrondissement de DRAGUIGNAN

D E L I B E R A T I O N N° 2026-05-05-45

OBJET : Décision modificative n°1 – budget principal M57

L'an deux mille vingt-six, le 16 septembre à 14h00, les membres du Comité Syndical du SIVOM du littoral des Maures, dûment convoqués le 9 septembre, se sont réunis, dans les locaux du SIVOM, sous la Présidence de M. Nicolas PATEL, Président du SIVOM du littoral des Maures.

Membres en exercice : 8

Membres présents : 8

M. Nicolas PATEL, Délégué titulaire, Mairie de La Croix Valmer
M. Nicolas RODRIGUEZ, Délégué titulaire, Mairie de Cavalaire-sur-Mer
M. Christian MARMAIN, Délégué titulaire, Mairie de La Croix Valmer
M. Philippe de VERON DE LA COMBE, Délégué titulaire, Mairie de La Croix Valmer
Mme Danielle KOCJANCIC, Déléguée titulaire, Mairie de La Croix Valmer
M. Eric JOUVENOT, délégué suppléant, Mairie de La Croix Valmer
M. Brice ANCELIN, Délégué titulaire, Mairie de Cavalaire
Mme Martine BERTAGNA, Déléguée suppléante, Mairie de Cavalaire

Membres excusés :

M. Marc-Antoine MIRA, Délégué titulaire, Mairie de Cavalaire, représenté par Mme Martine BERTAGNA
M. Alan HELLSTERN, Délégué titulaire, Mairie de Cavalaire

A été désignée secrétaire de séance : Christian MARMAIN

Le quorum requis étant atteint, le Comité Syndical peut valablement délibérer.

Monsieur le Président informe les membres du Comité Syndical que certains crédits inscrits au budget principal M57 nécessitent d'être ajustés afin de tenir compte des besoins constatés en cours d'exercice.

Il précise que ces ajustements, réalisés par voie de décision modificative, n'ont pas pour effet de modifier l'équilibre général du budget mais permettent d'adapter les prévisions budgétaires aux dépenses et recettes effectivement constatées.

Les mouvements de crédits proposés sont retracés dans les tableaux ci-après :

Budget principal M57			
Section de fonctionnement – Dépenses (en euros)			
DEPENSES	CIM	NET	TOTAL
6011-Achats stockés	-400,00		-400,00
60611-Eau et assainissement	400,00		400,00
60622-Carburants	-120,00		-120,00
611-Contrats prestations services		1 000,00	1 000,00
61358-Autres locations mobilières	-1 300,00	-2 000,00	-3 300,00
615221-Entretien bât publics	700,00	380,00	1 080,00
61558-Entret autres biens mobiliers		5 900,00	5 900,00
6161-Assurances multirisques	620,00	150,00	770,00
6168-Autres assurances	-100,00	300,00	200,00
62261-Honoraires médicaux		800,00	800,00
62268-Autres honoraires		-800,00	-800,00
6234-Réceptions	200,00	200,00	400,00
6262-Frais télécommunications		5 200,00	5 200,00
6811-Dot aux amortissements	230,00		230,00
65311-Indemnités élus	-2 000,00	-1 000,00	-3 000,00
65313-Cotisations retraite élus	-380,00	-400,00	-780,00
65811-Informatique en nuage	60,00	800,00	860,00
65818-Licences, brevets	90,00	210,00	300,00
65888-Autres charges gest courante		915 031,31	915 031,31
TOTAL	-2 000,00	925 771,31	923 771,31

Budget principal M57			
Section de fonctionnement – Recettes (en euros)			
RECETTES	CIM	NET	TOTAL
70311-Concession cimetière	-2 000,00		-2 000,00
708422-Mise à dispo personnel	9 200,00		9 200,00
70875-Rembt frais par communes		1 350,00	1 350,00
70876-Rembt frais par BA	-9 200,00	17 100,00	7 900,00
708778-Rembt frais autres		275,00	275,00
74741-Participations communes		-10 480,00	-10 480,00
75888- Autres produits gest courante		917 526,31	917 526,31
TOTAL	-2 000,00	925 771,31	923 771,31

Budget principal M57			
Section d'investissement – Dépenses (en euros)			
DEPENSES	CIM	NET	TOTAL
1068-excédent fonctionnement		1 402 671,92	1 402 671,92
2181-installations générales		1 000,00	1 000,00
21838-matériel informatique	230,00	10 000,00	10 230,00
2188-autres immobilisations		-11 000,00	-11 000,00
TOTAL	230,00	1 402 671,92	1 402 901,92

Budget principal M57			
Section d'investissement – Recettes (en euros)			
RECETTES	CIM	NET	TOTAL
1068-excédent fonctionnement		1 402 671,92	1 402 671,92
28128-amort autres agencements	200,00		200,00
28158-amort autres installations		-830,00	-830,00
28181-amort installations générales		30,00	30,00
281838-amort matériel informatique	30,00	800,00	830,00
TOTAL	230,00	1 402 671,92	1 402 901,92

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,
Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération n°2026-11-02-17 du 10 mars 2026 approuvant le budget primitif du budget principal M57,
Considérant qu'il convient d'ajuster les crédits ouverts au budget principal afin de tenir compte des besoins constatés en cours d'exercice,

Le Comité Syndical,
Après avoir entendu l'exposé du Président,
Et après en avoir délibéré,
Adopte à l'unanimité la présente délibération et :

Article unique : **APPROUVE** la décision modificative n° 1 du budget principal M57, telle que présentée ci-dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME

A Cavalaire-sur-Mer,
Les jours, mois et an ci-dessus

Transmis en Sous-Préfecture le : **17 SEP. 2026**

Le Président,
Nicolas PATEL



Le secrétaire de séance,
Christian MARMAIN

